

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2013

COMPTE RENDU DU PROCÈS VERBAL

Corum : 8

Présents : 8

Absents : 6

Pouvoirs : 4

Votants : 12

L'an deux mil treize, le trente et un octobre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Hébécourt, légalement convoqués le vingt six octobre deux mille treize, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur François LETIERCE, Maire,

Etaient présents :

BLANCHARD Olivier,
DEVILLE Sylviane,
DUPONT Xavier,
LALANDE Georget,
LECOQ André,
LETIERCE François,
MORIN Bernadette,
PONCE Francine.

Absents Excusés:

BAUDOUX Philippe, (*Pouvoir B. MORIN*)
DELAITRE Didier, (*Pouvoir A. LECOQ*)
FRANCESCHINI Michel, (*Pouvoir X. DUPONT*)
GORON Gilles,
NOGAMI-GAULTIER Monica,
POTTEZ Michel (*Pouvoir F. LETIERCE*)

Secrétaire de séance:

Karine KAUFFER

Sommaire de la séance du 31 octobre 2013 :

- 1- *Approbation des comptes rendus des 12 juillet et 26 septembre 2013*
- 2- *Travaux du SAEP*
 - a. *Prise en charge du réseau incendie*
 - b. *Prise en charge de la gaine de fibre optique*
- 3- *Décision Modificative*
- 4- *Affaire DOMUS*
- 5- *Questions Diverses*

Délibérations n° :

- 21/2013 - Fond de Concours SAEP - Réseau Incendie
- 22/2013 - Fond de Concours SAEP - Fibre Optique
- 23/2013 - Décision Modificative
- 24/2013 - Pourvoi en Cassation - Aff. DOMUS
- 25/2013 - Demande de Subventions - Réhabilitation de logements communaux
- 26/2013 - Recrutement d'un Agent Recenseur
- 27/2013 - Fond de Concours SAEP - Voiries

1 -APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES 12 JUILLET ET 26 SEPTEMBRE 2013

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte rendu du 12 juillet 2013

APPROUVE à l'unanimité le compte rendu

Des modifications interviendront sur le compte rendu du 26 septembre à la demande de Mr Gilles GORON, ce dernier sera soumis à approbation à la prochaine réunion.

2- TRAVAUX SAEP

a) Réseau incendie

Les travaux d'interconnexion du SAEP, entre Hébécourt, Mainneville et Amécourt, ont pu permettre à la commune d'Hébécourt de mettre aux normes la totalité de son réseau incendie. La communes était dotée de 8 bornes, 5 nouvelles bornes ont été posées, 3 bornes le seront ultérieurement. Ce qui ramènera à 16 le nombre de bornes incendie sur la commune. Ce réseau, avec 16 bornes, été validé très positivement par les pompiers.

Les bornes incendies et les 2 pompes (sur 3) du groupe de surpresseur (pour le bon fonctionnement des bornes) est à la charge de la commune.

Le coût facturé au SAEP des bornes incendie (5) représente 8 500€. Le coût du surpresseur (2 pompes sur 3) représente 30 114€.

Le coût total sera demandé à la commune sous forme de fond de concours dès arrêt des comptes du SAEP.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ACCÉPTE la prise en charge du réseau incendie, dont les travaux ont été effectués par le SAEP.

ACCÉPTE le versement d'un Fond de Concours au SAEP, dont le montant sera définitif à la prochaine réunion.

Délib 21/2013

b) Gaine Fibre Optique

Les travaux d'interconnexion du SAEP, entre Hébécourt et Bazincourt/Eragny sur Epte, ont pu permettre la pose d'une gaine de fibre optique entre Hébécourt et Eragny sur Epte.

Le coût indiqué au marché pour la pose de cette gaine est de l'ordre de 16 euros le ml.

Le coût total sera demandé à la commune sous forme de fond de concours dès arrêt des comptes du SAEP.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ACCÉPTE la prise en charge du réseau de fibre optique, dont les travaux ont été effectués par le SAEP.

ACCÉPTE le versement d'un Fond de Concours au SAEP, dont le montant sera définitif à la prochaine réunion.

Délib 22/2013

3- DECISION MODIFICATIVE

Afin d'honorer les paiements envers le SAEP sous forme de fond de concours, il est procédé à la décision modificative suivante :

2315 - 50 000 euros

28156 + 50 000 euros

(28156) - Réseau Incendie

Délib 23/2013

4- Aff. DOMUS

AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE :
Affaire Commune d'HEBECOURT / SARL DOMUS

Mr le Maire expose les faits par présentation de la notification d'un arrêt du 8 octobre 2013.

Cette notification rejette la demande de la Commune d'Hébécourt sur l'annulation du jugement du 25 octobre 2012 par laquelle le tribunal Administratif de Rouen a annulé la délibération du 25 septembre 2008 du Conseil Municipal.

Maître FREZAL, avocat chargé de l'affaire, nous remet à la SCP GADIOU & CHEVALLIER afin de déférer à la censure du Conseil d'Etat l'arrêt rendu le 1^{er} octobre 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Mr le Maire à ester en justice,

ADOpte la présente délibération à l'unanimité,

DONNE tout pouvoir à Mr le Maire pour faire exécuter cette décision.

Non modifiable - Transmis en Préfecture

Délibération n°24/2013

6- QUESTIONS DIVERSES

Marquage au sol

- 3 Devis ont été demandés pour retracer les marquages au sol estompé, sur l'ensemble de la commune. La commission travaux réuni le 25 octobre a établi la liste des marquages à effectuer. Un accord est donné pour le devis de « La Signalisation Routière »

Rythmes Scolaires

Réunion cantonale du ***

Chacun décide (SIVoS-Mairie) Projet à transmettre avant 15 octobre (IEN) Difficulté d'adaptation des règles

Ex: Gisors agrandissement temps restauration + Bezu (lavage main + dent) / Subvention = Nbre d'enfant c tout !!
Projet SIVoS de Mainneville = Enseignants => Pas de périscolaire dans les classes / Sortie 16h10 - Garderie améliorée (aide au devoirs) (19h) Mercredi = matinée dont aide enseignant => Cantine + après midi - Centre de Loisirs avec Bazincourt (19h) - Voir à la suite projet CAF sur Mainneville ou Hébécourt A remanier

Viabilité Hivernale

Date - 18 novembre 2013 au 10 mars 2014

Réhabilitation des logements communaux (énergétique)

Suite à l'interpellation de la locataire du 15 les Massins, concernant des fuites et moisissure de son logement. La commission travaux c'est rendu sur place les 12 et 25 octobre afin de déterminer les travaux à éventuellement effectuer. Il en a été conclu que des travaux d'isolation au niveau des fenêtres et de la toiture sont à faire d'urgence. 3 devis ont été demandés, le moins disant sera accepté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTTE l'exécution de ces travaux par l'entreprise la moins-disante,

ADOPTTE la présente délibération à l'unanimité,

DONNE tout pouvoir à Mr le Maire pour faire exécuter cette décision.

Dans le cadre de la réhabilitation de logement locatif, une subvention auprès du Conseil Général et de l'ADEME peu être demandé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

SOLLICITE auprès du Conseil Général et de l'ADEME une subvention dans le cadre du soutien à la création-réhabilitation des logements locatif sociaux appartenant aux communes rurales

ADOPTE la présente délibération à l'unanimité,

DONNE tout pouvoir à Mr le Maire pour faire exécuter cette décision.

Délib 25/2013

Recensement de la population 2014

Le recensement 2014 de la population d'Hébécourt se fera du 16 janvier au 15 février 2014.

Mme Karine KAUFFER est nommée Coordonnateur Communal

Un agent recenseur sera recruté sur la commune.

Il devra fournir en Mairie une lettre motivation + CV avant le 20 novembre. La vacation allouée pour ce recensement sera de 1600 euros.

Délib 26/2013

Urbanisme

CUb A0024 - Avis du Maire = Positif

Information

Actes d'Etat civil de ces 20 dernières années.

Je joint le tableau

Amécourt (Travaux SAEP)

Prise d'eau actuelle = 200m après passage à niveau

Proposition 2012 -> Prise en charge par le SAEP défense incendie + distribution => Refus d'Amécourt

Résultat des discussions => RFF finance 220000 euros pour supprimer le point d'eau actuel - SAEP finance distribution neuve en parallèle

Tx Interconnexion Heb/Bazincourt bientôt en fonction

A remanier

Information

Mme VICTOR-THOMAS Championne de France Senior

SIEGE

Enfouissement rue des Haguettes +
Rue de la Vallet Louvet
ACCORD de programmation 2014 du SIEGE27

Réfection voie communale

Les travaux d'interconnexion du SAEP, ont beaucoup fait souffrir certaines routes et chemin de la commune. Les entreprises de pose de tuyaux n'étant pas spécialisé dans le revêtement en bitume, le SAEP a lancé un marché spécifique à la réfections des voiries. La commune profitera des travaux du SAEP pour effectuer une réfection sur la totalité des routes et chemins impactés.

Le surcoût de ces travaux, estimé à 50 000 euros, sera demandé à la commune sous forme de fond de concours, dès arrêt des comptes du SAEP.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ACCEPTE la prise en charge du surcout de réfection de voirie, dont les travaux seront été effectués par le SAEP.

ACCEPTE le versement d'un Fond de Concours au SAEP, dont le montant sera définitif à la prochaine réunion

Délib 27/2013

Information CdC

Répartition communautaire Arrêté Préfectoral du ***

RD660

Demande du CG du déclassement de la RD660 en route communale qui sera transféré à la CdC! Attention au cout rétroactif de la CdC au fur à mesure

La séance est levée à 23 heures 00.

BAUDOUX Philippe

BLANCHARD Olivier

DELAITRE Didier

DEVILLE Sylviane

DUPONT Xavier

FRANCESCHINI Michel

GORON Gilles

LALANDE Georget

LECOQ André

LETIERCE François

MORIN Bernadette

NOGAMI-GAULTIER Monica

PONCE Francine

POTEZ Michel

